

50. Qu'il est expédient d'ériger un collège ou une institution collégiale, pour la culture des arts libéraux et des sciences qui s'enseignent ordinairement dans les universités d'Europe, à l'exception de la théologie chrétienne, à cause du mélange des deux communions, dont l'aide conjointe est désirable, jusqu'où elles peuvent être d'accord, et qui doivent pourvoir séparément à former des candidats pour le ministère de leurs églises respectives ;

60. Qu'il est nécessaire pour l'établissement et le maintien d'une telle institution, qu'une société soit incorporée à cet effet, et qu'il soit pourvu par la charte, à ce que l'institution ne soit point détournée de son objet, qui doit être la culture des arts et des sciences, sans prosélytisme ni controverse religieuse quelconque.

Ces résolutions ayant été adoptées, il fut ordonné que le rapport fût présenté au gouverneur général, comme étant l'opinion unanime du comité. Son Excellence, de l'avis du conseil, ordonna que le rapport fût imprimé en anglais et en français, et qu'il en fût envoyé un nombre d'exemplaires à tous les schérifs ou baillis de la province, pour être par eux distribués parmi les magistrats et les curés de leurs différents baillages ou districts, afin qu'un sujet si étroitement lié avec les intérêts du peuple fût généralement connu.

L'évêque de Capse fit attendre longtemps sa réponse, sa lettre à l'honorable William Smith n'étant datée que du 5 Avril 1790. Pour pouvoir combattre en toute liberté les opinions de l'évêque de Québec, et traiter sa lettre avec le mépris qu'il croit qu'elle mérite, il la suppose l'œuvre de quelqu'autre qui a pris son nom, pour en imposer au public et au comité d'éducation. Mais si les vues étroites, les préjugés, la présomption, que M. Bailly trouvait dans la lettre donnée comme étant de l'évêque de Québec, pouvaient lui faire supposer qu'elle n'était pas véritablement de ce prélat, les louanges outrées, pour ne pas dire les basses flatteries adressées aux autorités, les plaisanteries déplacées, les inconséquences et la légèreté, qui se trouvaient dans la sienne, pouvaient bien aussi, et à plus forte raison, faire supposer qu'elle lui était faussement attribuée. Nous en reproduirons ici les principaux traits, comme nous avons fait de celle de M. Hubert.\*

---

\* Ces détails sont peut-être trop minutieux pour être historiques ; mais nous avons cru qu'ils pourraient être lus avec intérêt comme servant à faire connaître l'esprit du temps et l'état du pays, sous le rapport de l'éducation.